

La Propriété Intellectuelle à l'ère de *l'Intelligence* *artificielle*



Faculté de droit de l'Université de Bucarest - Salle Stoicescu



18 décembre 2025, 9h-17h



inpi
FRANCE



Alliance
francophone
de la propriété
intellectuelle



COLLÈGE JURIDIQUE
franco-roumain d'études européennes





PROGRAMME

La propriété intellectuelle à l'ère de l'Intelligence artificielle

Faculté de droit de l'Université de Bucarest – Salle Stoicescu

Le jeudi 18 décembre 2025

Cette conférence régionale, qui réunit des experts roumains, moldaves et bulgares, est organisée par l'Ambassade de France et l'Institut français en Roumanie, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), la faculté de droit de l'université de Bucarest et le Collège juridique franco-roumain d'études européennes, avec le soutien de l'Alliance francophone de la propriété intellectuelle. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités de cette Alliance francophone lancée par l'INPI.

Objectifs du Séminaire

1. **Explorer les enjeux juridiques liés à la brevetabilité de l'intelligence artificielle**, en analysant les critères techniques, la notion d'activité inventive et le statut de l'inventeur.
2. **Analyser la protection des créations générées par l'intelligence artificielle au regard du droit d'auteur**, en interrogeant les notions d'originalité, de contribution humaine et les limites actuelles de la reconnaissance juridique des œuvres non humaines.
3. **Examiner les défis posés par l'utilisation des données dans le développement de l'IA**, notamment au regard du RGPD, de l'exception de fouille de textes et de données (TDM), de la protection des bases de données et de l'équilibre à trouver entre transparence algorithmique et secret d'affaires.
4. **Mettre en perspective les tendances jurisprudentielles et doctrinales émergentes en matière de propriété intellectuelle et d'intelligence artificielle**, en favorisant le dialogue entre praticiens, offices, magistrats et universitaires des quatre pays participants.

PROGRAMME

Accueil des participants

9h00 – 9h30

Allocutions d'ouverture

9h30 - 10h00

Interventions :

- **M. le Professeur Răzvan DINCĂ**, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest
- **S.E. Nicolas WARNERY**, Ambassadeur de France en Roumanie
- **M. Pascal FAURE**, Directeur Général de l'INPI
- **M. Marian SERBANESCU**, Directeur Général de l'Office d'État pour les brevets et les marques en Roumanie (OSIM)
- **M. Eugeniu RUSU**, Directeur Général de l'Agence de l'Etat pour la Propriété Intellectuelle en République de Moldavie (AGEPI)

1^{ère} Table ronde (10h00 – 11h15)

Brevetabilité de l'Intelligence Artificielle

Intervenants :

- *Modérateur et discutant* : **M. Jérémie PALACCI**, Conseil en Propriété Industrielle et représentant de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI)
- **Mme Lauriane DELAYE**, Responsable du Pôle électrotechnique-commande à l'INPI
- **Mme Letitia STOIAN**, Responsable du Département des Brevets à l'OSIM
- **M. Ivo EMANUILOV**, Expert en gestion de l'innovation à l'Institut GATE en Bulgarie

2^{ème} Table ronde (11h15 – 12h30)

Droits d'auteur et créations générées par l'IA

Intervenants :

- *Modérateur et discutant* : **Mme Jinane KABBARA**, Conseillère Régionale Propriété Intellectuelle – Experte INPI – Ambassade de France en Turquie
- **M. Razvan DINCA**, Doyen de la Faculté de droit de Bucarest, responsable du Collège juridique franco-roumain d'études européennes
- **M. Eugeniu RUSU**, Directeur Général de l'AGEPI
- **Mme Elodie MIGLIORE**, Doctorante en droit de la Propriété Intellectuelle, IA et données au Centre d'Etude Internationale de la Propriété Intellectuelle (CEIPI)

Cocktail déjeunatoire (12h30 – 14h00)

3^{ème} Table ronde (14h00 – 15h15)

Protection des données, IA et secrets d'affaires

Intervenants :

- *Modérateur et discutant* : **Mme Lauriane DELAYE**, Responsable du Pôle électrotechnique-commande à l'INPI
- **M. Jérémie PALACCI**, Conseil en Propriété Industrielle et représentant de la CNCPI
- **Mme Elena LAZAR**, Professeure à la Faculté de droit de Bucarest

4^{ème} Table ronde (15h15 – 16h30)

Panorama jurisprudentiel et positions européennes

Intervenants :

- *Modérateur et discutant* : **Mme Elodie MIGLIORE**, Doctorante en droit de la Propriété Intellectuelle, IA et données au CEIPI
- **Mme Florence BUTIN**, Présidente du tribunal de première instance de la Juridiction unifiée du brevet
- **Mme Ileana TIRICA**, Juge à la Haute Cour de cassation et de justice en Roumanie
- **Mme Lyubka PETROVA**, Juge à la Cour administrative suprême de Bulgarie et membre du Comité consultatif de la Juridiction unifiée du brevet

Clôture de la journée (16h30 – 16h45)